

DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

PROCURATION



Sainte-Apolline-de-Patton

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE

Je, soussigné :			<i>(propriétaire)</i>
Demeurant actuellement au :	Adresse :	Code postal :	
Courriel du propriétaire :			
Autorise :	<i>(requérant ou mandataire)</i>		
Demeurant actuellement au :	Adresse :	Code postal :	
Courriel du mandataire :			
À me représenter pour :	<input type="checkbox"/> La signature en mon nom d'un permis ou certificat <input type="checkbox"/> Déposer une demande de permis, certificat d'autorisation, amendement ou dérogation mineur <input type="checkbox"/> Déposer une demande collective concernant l'implantation d'un ouvrage mitoyen (clôture, haie, mur de soutènement, etc.) <input type="checkbox"/> Autoriser le passage ou l'utilisation temporaire de ma propriété à mon propriétaire voisin (requérant ou mandataire afin de lui permettre d'effectuer les travaux nécessaires tels que décrits dans sa demande de permis ou certificat d'autorisation, et ce, pour la durée de validité dudit permis ou certificat		

EMPLACEMENT CONCERNÉ

Sur l'immeuble dont je suis propriétaire, situé au :	Adresse :	Code postal :
-------------------------------------------------------------	-----------	---------------

DESCRIPTION DU PROJET OU DE LA DEMANDE

Pour effectuer la demande suivante:	
	(Type de travaux ou de demande)

Signature (propriétaire) : _____ Date : _____

Signature (requérant ou mandataire) : _____ Date : _____

MISE EN GARDE



Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents à fournir peut être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.